

## RFCL RUGBY LIÈGE - PROCÉDURE A SUIVRE POUR UNE DÉCLARATION D'ACCIDENT

Voici brièvement la procédure à suivre en cas de blessure lors d'un entraînement ou d'un match :

1. faites remplir la déclaration d'accident Ethias par le médecin lors de la première visite (surtout la dernière page avec le certificat médical). Si vous n'avez pas de déclaration d'accident, demandez un certificat médical constatant la blessure, en stipulant que c'est pour une déclaration d'accident.
2. transmettez le plus rapidement possible la déclaration dûment remplie à notre secrétariat.
3. vous recevrez un accusé de réception de la part d'Ethias, avec un numéro de dossier et la procédure à suivre.
4. réglez au plus vite les factures de frais médicaux que vous recevez;
5. adressez-vous à votre mutuelle pour être remboursés de la partie prise en charge par la mutuelle; bien garder toutes les pièces justificatives fournies par la mutuelle.
6. rentrez toutes les pièces justificatives à Ethias (factures, documents de la mutuelle) pour être remboursés de la partie non prise en charge par la mutuelle.

Secrétariat RFCL Rugby Liège

Yvonne FAUFRA  
Secrétariat RFCL Rugby Liège  
Rue Lovinfosse, 26  
4030 Grivegnée

GSM : 0486/33.47.64  
E-Mail : [secretariat@rugbyliege.be](mailto:secretariat@rugbyliege.be)